

Position, portée et incidence des adverbes en français : étude linguistique analytique

"موضع الظرف ومداه وتأثيره في اللغة الفرنسية : دراسة لغوية تحليلية"

法语中副词的位置、范围和发生率：一项分析语言学研究

Dr. Réda Ali Allam

Professeur adjoint au département des langues étrangères
Faculté de pédagogie - Université de Tanta

reda.alam@edu.tanta.edu.eg

Received : 29th /6/2025

Accepted : 8th/7/2025

المستخلص :

تهدف المقالة إلى تحليل آلية عمل الظرف في اللغة الفرنسية انطلاقاً من مفهومين أساسيين: التأثير (العلاقة النحوية بين الظرف والعنصر الذي يعدّله)، والمدى (التأثير الدلالي للظرف على عنصر أو عدة عناصر من مكونات الجملة أو الخطاب) ويتناول البحث بالتفصيل تعقيد الظروف التي، رغم ظهورها كقائمة متجانسة مورفولوجيًا، إلا أنها تظهر تنوعاً كبيراً في سلوكها النحوي والدلالي. وتُفَرِّق الدراسة بشكل خاص بين التأثير الداخلي - الذي يشير إلى المعنى الأساسي للكلمات وعلاقتها بالشئ الذي تُحِيلُ إليه من حيث دلالتها الأساسية - والخارجي، الذي يتعلق باستخدام الكلمات والعلاقات بينها. كما توضح الفرق بين المدى الفوري، ويعني التأثير المباشر والمحدد للظرف على عنصر أو كلمة معينة في الجملة والممدود و يشير إلى تأثير أوسع يمتد ليشمل أكثر من عنصر واحد داخل الجملة أو حتى أجزاء من الخطاب ، مبيّنة أن موقع الظرف داخل الجملة يؤثر على مداه دون أن يحدده بشكل كامل. كما يعالج البحث تصنيف أنواع الظروف المنتهية بـ *ment* -، مميزة بين الاستخدامات المتعلقة بالفعل (intra-prédicatifs) وغير المتعلقة بالفعل (extra-prédicatifs). وتوضح من خلال العديد من الأمثلة إمكانية التناوب بين الظرف والصفة تبعاً لطبيعة التعديل الموجه للفعل أو الفاعل أو المفعول به ؛ كما تحلل الدراسة التفاصيل الدقيقة للتفاعلات بين النحو والدلالة في تفسير الظروف، مركزةً على دورها الأساسي في ضبط معنى العبارات في اللغة الفرنسية.

الكلمات الدالة : موضع الظرف، المدى، التأثير، الظرف، ظروف الطريقة.

Abstract:

This article analyzes the functioning of adverbs in French based on two key concepts: incidence (the syntactic relationship between the adverb and the element it modifies) and scope (the semantic influence of the adverb on one or more parts of the sentence). It highlights the diversity of syntactic and semantic behaviors of adverbs, despite their morphological uniformity. The study distinguishes between internal and external incidence, as well as immediate and extended scope, showing that the adverb's position affects but does not fully determine its scope. A typology of *-ment* adverbs is proposed, differentiating *intra-predicative* and *extra-predicative* uses. The article also illustrates how adverbs can alternate with adjectives depending on what is modified (verb, subject, or object). Overall, it emphasizes the subtle interplay between syntax and semantics in interpreting adverbs and their central role in shaping meaning sentences.

Keywords: scope, incidence, adverbs in *-ment*, intra- / extra-predicative.

Résumé :

Cet article analyse le fonctionnement des adverbes en français à partir de deux concepts fondamentaux : l'incidence (relation syntaxique entre l'adverbe et l'élément qu'il modifie) et la portée (influence sémantique de l'adverbe sur un ou plusieurs constituants de la phrase ou du discours). Il met en lumière la complexité des adverbes qui, bien qu'apparaissant comme une catégorie morphologiquement homogène, présentent une grande diversité de comportements syntaxiques et sémantiques. Cette étude distingue notamment l'incidence interne et externe, et la portée immédiate ou élargie, montrant que la position de l'adverbe influence sa portée sans la déterminer entièrement. L'article propose aussi une typologie des adverbes en *-ment*, différenciant les emplois *intra-prédicatifs* et *extra-prédicatifs*. De plus, il illustre la possibilité d'alternance entre adverbe et adjectif selon la nature de la modification apportée au verbe, au sujet ou à l'objet. L'analyse met ainsi en évidence les subtilités des interactions entre syntaxe et sémantique dans l'interprétation des adverbes, soulignant leur rôle dans la modulation du sens des énoncés.

Mots clés : portée, incidence, adverbes en *-ment*, intra- / extra-prédicatifs.

Introduction

L'adverbe constitue une catégorie grammaticale complexe et fascinante du français, tant par sa diversité fonctionnelle que par ses multiples interactions avec les autres éléments de la phrase. En raison de sa nature, ses fonctions au sein de la phrase et de ses fonctionnements qui peuvent dépasser le cadre de la phrase, l'adverbe suscite depuis toujours un intérêt particulier chez les grammairiens et les linguistes. Son évolution, sa diversité d'usages et ses subtilités en font un objet d'analyse constant, nourrissant les réflexions et les débats dans le domaine des sciences du langage.

Les adverbes, bien que souvent perçus comme une classe résiduelle, hétérogène, rassemblant des mots caractérisés par une unique propriété morphologique à savoir celle de leur invariabilité, présentent une grande diversité et sont d'une complexité sémantique et syntaxique remarquable. Du point de vue sémantique, les adverbes jouent un rôle central dans la modulation du sens des énoncés en précisant les circonstances, l'intensité ou encore la manière dont les actions ou les états sont décrits. Du point de vue syntaxique, on note, comme le fait J. Cervoni (1990), que l'adverbe peut se rattacher à différentes classes de mots : « *certains adverbes pourront, dans le discours, affecter un adjectif, d'autres un verbe, d'autres, indifféremment, un adjectif ou un verbe* » (p. 7). Du point de vue discursif, les adverbes ont pour particularité de pouvoir exercer leur action non seulement dans l'énoncé, mais aussi au-delà de l'énoncé.

Mais les points de vue sémantique, syntaxique et discursif sont liés et dépendent en grande partie de la position de l'adverbe. Or, la place de l'adverbe n'est pas totalement libre, car si certains adverbes ont une flexibilité positionnelle, d'autres ont un positionnement contraint.

Déterminer le fonctionnement d'un adverbe consiste donc à tâcher de répondre aux questions : À propos de quoi l'adverbe prédique-t-il

quelque chose ? Comment sa position syntaxique ainsi que la nature de son incidence influencent-elles sa portée sémantique ? Ce questionnement amène également à examiner dans quelle mesure la place de l'adverbe (intra- ou extra-prédicative) affecte le sens de la phrase, et à identifier les cas où sa portée dépasse l'élément syntaxiquement modifié.

Dans ce contexte, le présent article vise à examiner le fonctionnement des adverbes en français à travers deux notions fondamentales : l'incidence, qui désigne la relation syntaxique entre l'adverbe et l'élément qu'il modifie, et la portée, qui correspond à son influence sémantique sur la phrase ou le discours. L'objectif principal est d'éclairer les mécanismes complexes qui régissent l'emploi des adverbes, en particulier ceux en -ment, et de montrer en quoi ces deux concepts permettent de mieux saisir les subtilités du fonctionnement adverbial ainsi que les phénomènes d'alternance entre adverbe et adjectif.

Dans un premier temps, nous nous attacherons à préciser les particularités du fonctionnement des adverbes, en clarifiant les concepts d'incidence et de portée qui leur sont propres. Nous étudierons ensuite l'interaction entre ces deux concepts, en mettant en lumière la distinction fondamentale entre adverbes intra-prédicatifs et extra-prédicatifs. Enfin, nous nous pencherons sur les cas spécifiques d'alternance entre adverbe et adjectif, ce qui permettra d'illustrer la diversité et la complexité des mécanismes linguistiques impliqués dans l'usage des adverbes en français.

Cette analyse s'inscrira dans une double perspective, à la fois syntaxique et sémantique, dans le but de mieux comprendre une catégorie grammaticale souvent considérée comme résiduelle, mais dont le rôle est essentiel pour la précision et la nuance du discours en français.

1. Les spécificités du fonctionnement des adverbes ⁽ⁱ⁾

1.1. Deux points d'observation : l'incidence et la portée

Deux concepts fondamentaux permettent de classer les adverbes et d'analyser leur fonctionnement : l'*incidence* et la *portée*. En effet, ces deux concepts rendent compte de la façon dont les adverbes, selon leur position, interagissent avec d'autres éléments de la phrase ou du discours pour influencer leur sens global : l'*incidence* précise le support syntaxique des adverbes (aspect syntaxique), tandis que la *portée* s'intéresse à l'influence sémantique des adverbes (aspect sémantique).

Ces deux concepts permettent de comprendre comment les adverbes agissent sur le sens en influençant différents types de constituants comme les verbes, les adjectifs, les adverbes, les groupes nominaux ou même l'énoncé entier. L'analyse de l'incidence et de la portée permet ainsi de mieux cerner les interactions complexes entre syntaxe et sémantique, et d'éclairer les subtilités de l'interprétation linguistique.

1.2. L'incidence de l'adverbe : un fonctionnement syntaxique spécifique

L'incidence désigne la relation syntaxique entre l'adverbe et l'élément grammatical qui lui sert de support.

L'incidence n'est pas un phénomène propre à l'adverbe, mais l'incidence de l'adverbe a des spécificités dont J.M. Marandin (1999) a signalé l'importance. Selon G. Guillaume (1973), il existe deux types d'incidences : d'une part, l'incidence interne, qui renvoie à la signification fondamentale des mots et à leur rapport avec un référent, le référent étant considéré comme un support, et le lexème comme un apport ; d'autre part, l'incidence externe, qui est relative à l'emploi des mots et aux rapports entre eux. C. G. Dolors (2003) glose ce principe en apportant les précisions suivantes : « *l'incidence, pour Guillaume, désigne la faculté qu'ont les mots de se référer à un support. Il en existe*

trois, l'incidence interne du nom, l'incidence externe de l'adjectif et l'incidence externe de deuxième degré ou incidence relationnelle de l'adverbe » (p. 18). L'incidence joue également un rôle crucial dans la détermination de l'espèce du mot, c'est-à-dire sa catégorie grammaticale. « *Elle devient chez G. Guillaume catégorielle et opérative. En effet, l'incidence est la sous-catégorie conclusive des différentes parties de la langue* » (Ferrerres Maspla, 1994, p. 149). Le substantif et l'infinitif – forme quasi nominale du verbe – possèdent une incidence interne. Les autres parties du discours sont incidentes à elles-mêmes, mais elles le sont aussi à une autre partie de discours (incidence externe). L'incidence de l'adverbe représente un cas particulier : l'adverbe est incident à une partie de discours qui, elle-même, est incidente à une autre partie du discours. Il s'agit donc d'une incidence externe du deuxième degré (Guillaume, 1973).

Cette relation grammaticale, qui fait qu'un adverbe modifie un élément déjà incident à un support permet aux adverbes d'exercer leur action sur un contexte plus large. Par exemple, dans « Il parle très doucement », l'adverbe *très* agit sur *doucement* qui est lui-même un adverbe qui précise le verbe *parle*, et dans « Un paysage incroyablement beau », l'adverbe *incroyablement* modifie l'adjectif *beau*, qui qualifie le substantif *paysage*. Ainsi, l'adjectif modifie directement un substantif, tandis que le verbe, modifié par l'adverbe, est lié au sujet ou aux compléments. Ces considérations qui portent sur un fonctionnement spécifique de l'adverbe conduisent D. Van Raemdonck (2001) à conclure : « *tout ce qui relève de l'incidence externe du second degré [...] sera défini comme adverbe* » (p. 62).

1.3. La portée de l'adverbe : une relation sémantique qui demande à être interprétée

C. Fuchs (1993), dans son étude sur les circonstanciels – dont les adverbes font partie – met l'accent sur la différence entre incidence, position et

portée, et montre que l'identification de cette dernière fait appel à l'interprétation. Alors que la position est un fait visible, la portée est une notion abstraite qui se définit comme l'influence d'un terme sur un ou plusieurs constituants de la proposition.

La portée des adverbes est un trait de fonctionnement particulièrement observé, comme le souligne M. Vodenitcharova (1992) : « *l'un des critères universellement utilisés pour les classements est la portée des adverbes. L'adverbe peut porter sur un seul terme [...], sur un groupe de mots [...], ou sur toute la proposition* » (p. 1). La portée correspond à l'étendue des éléments affectés par l'adverbe, c'est-à-dire à l'élément ou au groupe d'éléments qu'il modifie ou sur lesquels il agit, dans la phrase ou même au niveau du discours.

La position de l'adverbe constitue un indicateur qui oriente l'analyse de sa portée, comme le note M. Goux (2021) : « *La portée de l'adverbe, soit le constituant effectivement modifié par l'adverbe, se calcule notamment selon sa position dans la phrase [...]* » (p. 2). Mais la portée de l'adverbe peut avoir une extension d'ampleur variée, et ne pas se limiter aux termes proches de la position qu'il occupe. Par exemple, dans la phrase :

(1) ***Malheureusement***, il a raté son train.

L'adverbe *malheureusement* est en début de phrase, mais sa portée ne se limite pas aux mots les plus proches, elle s'étend sur toute la proposition qui le suit « il a raté son train ». En outre, l'adverbe peut également influencer des éléments situés avant lui, comme cela aurait été le cas si la phrase avait été formulée dans l'ordre suivant :

(2) Il a raté son train, ***malheureusement***.

2. Portée et incidence de l'adverbe : entre sémantique et syntaxe

Nous avons rappelé que les concepts d'incidence et de portée sont des critères importants pour analyser le fonctionnement des adverbes, bien

que ces deux notions ne coïncident pas toujours parfaitement. Pour illustrer cette distinction, considérons les exemples suivants :

(3) a. *Pierre travaille manuellement.*

b. *Pierre travaille joyeusement.*

c. *Pierre travaille sérieusement.*

Dans la phrase (3a), l'adverbe *manuellement* prédique une caractéristique du verbe : il précise que le travail de Pierre est effectué à la main. Dans (3b), l'adverbe *joyeusement* porte sur le sujet, indiquant l'état d'esprit de Pierre (joyeux) pendant qu'il travaille. Enfin, dans (3c), l'adverbe *sérieusement* a une incidence double : il qualifie à la fois le sujet (Pierre est sérieux) et le verbe (le travail est sérieux).

Sur la base de ces observations, C. Guimier (1996, pp. 5-9) propose une classification des adverbes en *-ment* fondée sur deux critères complémentaires : la portée et l'incidence. Il distingue ainsi l'adverbe *intra-prédicatif* de l'adverbe *extra-prédicatif*, ainsi que l'incidence *endophrastique* de l'incidence *exophrastique*. « *La première opposition est proprement syntaxique et la seconde sémantique* » (Dolors, 2003, p. 50) :

- **L'adverbe intra-prédicatif**, qui est intégré à l'intérieur du prédicat verbal, modifiant directement le verbe ou un de ses constituants. Sa portée est donc syntaxiquement liée au verbe, et son incidence est toujours *endophrastique*, c'est-à-dire qu'il modifie le contenu référentiel de la phrase. Par exemple, dans « Elle marche lentement », l'adverbe *lentement* fait partie intégrante du prédicat et contribue au sens interne de la phrase.
- **L'adverbe extra-prédicatif**, qui se situe syntaxiquement en dehors du prédicat verbal, souvent en début de phrase. Ces adverbes peuvent avoir une incidence soit *endophrastique*, soit *exophrastique*. Lorsqu'ils sont *endophrastiques*, ils modifient le sens global de

l'événement exprimé par la phrase sans être intégrés au verbe seul. Par exemple, dans « Il est malheureusement parti », l'adverbe *malheureusement* modifie le sens global de l'événement exprimé par la phrase (*incidence endophrastique*) tout en restant extra-prédicatif. En revanche, lorsqu'ils sont exophrastiques, ils expriment un commentaire ou une attitude du locuteur, sans modifier le contenu référentiel de la phrase. Par exemple, dans « Heureusement, il a réussi », l'adverbe *heureusement* exprime un jugement du locuteur sur l'énoncé, ce qui constitue une *incidence exophrastique*. Ces adverbes *extra-prédicatifs* échappent à la portée de la négation et de l'interrogation totales, car ils n'appartiennent pas au prédicat verbal.

2.1. Les adverbes intra-prédicatifs : une illustration des possibilités de discordance entre portée et incidence

Parmi les emplois intra-prédicatifs des adverbes en *-ment*, qui sont les plus classiques, deux cas sont à distinguer, celui où l'adverbe figure dans une construction attributive, et celui où l'adverbe est relié directement au verbe. Ces deux constructions fournissent des exemples de concordances et de discordances entre portée et incidence.

Le comportement des adverbes dans des constructions attributives a été décrit par C. Guimier : l'adverbe, endophrastique, intégré au groupe adjectival, est syntaxiquement incident à l'adjectif, lequel a besoin d'un support d'incidence, soit nominal, soit pronominal. L'adverbe lié à l'adjectif est destiné à agir sur celui-ci, mais peut également étendre son influence au support de l'adjectif. Prenons l'exemple suivant :

(4) *Marie était anormalement pâle.*

La paraphrase nous aide à déterminer la portée de l'adverbe : « la pâleur de Marie était anormale ». Ainsi, dans ce cas, l'adverbe est incident à l'adjectif et il agit directement sur l'adjectif.

Le fonctionnement est différent dans l'exemple suivant :

(5) *Il conduisait **sombrement** concentré.*

La paraphrase « il était sombre » montre que l'adverbe est incident à l'adjectif, mais il porte sur son support qui désigne ici l'entité décrite, c'est-à-dire sur *il* (la personne qui conduit). Cela montre que *sombrement* modifie *concentré* (relation directe avec l'adjectif), mais que l'effet de cette modification s'étend au sujet, c'est-à-dire à « *il* ». L'effet de l'adverbe est donc double.

Prenons un troisième exemple :

(6) *Elle répondit d'un ton **curieusement** vibrant.*

Pour cet exemple, deux paraphrases sont possibles : « son ton était curieux » et « le caractère vibrant de son ton était curieux ». L'adverbe *curieusement* peut donc être compris de deux façons dans ce contexte, et les deux coexistent : il qualifie directement l'adjectif *vibrant* (la manière vibrante est curieuse) et qualifie également *le ton* (le ton dans son ensemble est curieux). C'est pourquoi on dit que l'adverbe a une double portée : une portée immédiate sur l'adjectif *vibrant* et une portée élargie sur le support de l'adjectif, en l'occurrence *le ton*.

Le deuxième cas d'emploi intra-prédicatif de l'adverbe, plus complexe, est celui où l'adverbe modifie directement le verbe ou le groupe verbal d'une phrase. L'adverbe est alors incident au verbe, mais il peut étendre sa portée à l'un ou l'autre des éléments qui entretiennent une relation d'incidence avec le verbe. Ainsi il peut être orienté :

a) vers le verbe et son sujet :

(7) *Tu peux dire ce que tu veux, répondit **effrontément** Pierre, mais je sais très bien que j'ai raison.*

Paraphrases : « il est effronté » et « il fait une réponse effrontée »

b) vers le verbe et son objet direct :

(8) *J'ai trouvé ma demande indiscreète et je l'ai formulée plus **brutalement** [...].*

Paraphrases : « la formulation est brutale » et « la demande est brutale »

c) vers le verbe et un objet prépositionnel :

(9) *Il manqua **consécutivement** à trois réunions importantes, ce qui a fini par agacer son supérieur.*

Paraphrases : « il a eu trois manquements consécutifs » et « il a manqué à trois réunions consécutives »

d) vers le verbe :

(10) *Le policier a blessé **mortellement** le manifestant.*

Paraphrase : « la blessure est mortelle »

En somme, l'alternance entre l'adverbe intra-prédicatif et l'adjectif, qu'il soit variable ou invariable, illustre la richesse sémantique et syntaxique de cette catégorie, permettant de nuancer la description de l'action ou du sujet.

2.2. Une propriété des adverbes intra-prédicatifs : la possibilité d'alternance avec l'adjectif

L'adverbe intra-prédicatif relié au verbe a également une particularité qui lui est propre : dans certains cas, il peut alterner avec un adjectif. L'alternance peut se faire soit avec un adjectif variable, attribut accessoire du sujet, soit avec un adjectif dit invarié (Grundt, 1972), morphologiquement dépourvu de marque de nombre et de genre, qui caractérise le procès.

Le premier cas est illustré par l'exemple suivant :

(11) a. *Paul est parti **joyusement**. / Alice est partie joyusement.*

b. *Paul est parti **joyeux**. / Alice est partie joyeuse.*

Dans la phrase (11a), l'adverbe *joyeusement* modifie le verbe *parti*. Il décrit la manière dont l'action de partir a été réalisée. Toutefois, il a également une portée indirecte sur le sujet (Paul ou Alice), car il suppose que Paul ou Alice était *joyeu(x)(se)* tout en partant. L'adverbe a donc une double portée : il décrit l'action mais, par extension, reflète aussi l'état émotionnel du sujet. Dans la phrase (11b), l'adjectif *joyeux* ou *joyeuse* est un attribut du sujet (Paul ou Alice) et indique son état au moment de l'action (il/elle est *joyeu(x)(se)* en partant). Cet adjectif est qualifié d'attribut accessoire, car il fournit une information supplémentaire sur le sujet. Cet attribut, incident au sujet, porte exclusivement sur lui : l'information concerne uniquement le sujet (Paul ou Alice) et n'affecte pas directement l'action *partir*.

S'oppose à ce cas celui où l'adverbe peut alterner avec un adjectif adverbial, souvent lui-même appelé aussi *adverbe* ou *adjectif adverbial*, qui peut être utilisé pour qualifier un procès (l'action ou l'événement décrit par le verbe). L'invariabilité morphologique de ces formes tient au fait qu'elles sont incidentes à un *nom virtuel* plutôt qu'à un *sujet concret*. L'invariabilité reflète ici une relation moins personnelle avec le sujet.

(12) a. *Jean a parlé **clairement**.*

b. *Jean a parlé **clair**.*

Dans la phrase (12a), *clairement* est un adverbe de manière qui modifie le verbe *a parlé* et qualifie la façon dont *Jean* s'est exprimé. Dans la phrase (12b), l'adjectif invarié *clair* ne porte pas sur la manière dont *Jean* a parlé, mais qualifie son parler, puisque cet adjectif ne décrit pas directement la manière d'expression, mais qualifie le résultat ou l'effet produit par le discours de *Jean*, en insistant sur le fait qu'il a été clair, compréhensible. La distinction principale réside dans la portée :

l'adverbe *clairement* s'attache à l'action (le « comment Jean a parlé »), l'adjectif *clair*, dans ce contexte, s'attache à l'impact du discours.

Selon G. Moignet (1974), les adverbes en *-ment* peuvent qualifier conjointement *l'action en cours* et *son terme*. Cela signifie que l'adverbe donne alors des informations à la fois sur la manière dont l'action est réalisée et sur le résultat final de cette action. Dans d'autres cas, ce n'est pas *l'action* elle-même qui est qualifiée, mais uniquement *son résultat*. Dans ces cas, l'adverbe n'a pas la forme en *-ment*, mais prend une forme adjectivale. Par exemple, dans « chanter fort », ce n'est pas le fait de *chanter* qui est qualifié directement, mais le résultat, ici *le chant*, qui est déclaré *fort*.

Plus généralement, qu'il s'agisse de qualifier l'action ou son résultat, établir l'incidence du second degré consiste à étendre l'emploi d'un vocable – ici l'adjectif – qui, normalement, sert à qualifier un nom en indiquant des propriétés spatiales ou physiques (taille : *grand*, *petit* ; couleur : *rouge*, *bleu* ; intensité : *fort*, *léger*, etc.) afin de l'adapter à un domaine où il ne se limite plus de décrire une caractéristique statique d'un objet, mais exprime une manière d'agir ou une intensité dans le temps intégrant ainsi des notions temporelles, généralement portées par le verbe. Ainsi, pour qu'un adjectif devienne un adverbe (processus d'adverbialisation), il doit posséder une capacité sémantique à dépasser son rôle spatial pour embrasser le plan temporel. Certains adjectifs s'y prêtent plus facilement que d'autres. Les adjectifs qui se transforment en adverbes ont souvent une signification liée à :

- L'intensité (ex. : *Il frappe dur.* → *dur* remplace *fortement*),
- La vitesse (ex. : *Il court rapide.* → *rapide* remplace *vite*),
- Le volume sonore (ex. : *Il parle fort.* → *fort* remplace *bruyamment*).

3. La position de l'adverbe : un facteur pouvant influencer sur sa portée

La différence de portée exercée par l'adverbe selon qu'il occupe une position intra-prédicative ou extra-prédicative témoigne d'une interdépendance entre la place de l'adverbe et son fonctionnement.

3.1. Fonctionnement intra-prédicatif vs fonctionnement extra-prédicatif

La comparaison entre ces deux phrases donne à voir le rôle que peut jouer la position de l'adverbe :

(13) a. *La mère regardait **anxieusement** son fils jouer près de l'eau.*

b. ***Anxieusement**, la mère regardait son fils jouer près de l'eau.*

Dans la phrase (13a), l'adverbe occupe la position canonique de l'adverbe intra-prédicatif et en adopte le fonctionnement puisque *anxieusement* qualifie le verbe *regardait* en indiquant comment l'action est réalisée et, par extension, porte sur le sujet. Cet usage est compatible avec la négation, ce qui signifie qu'on peut dire : « La mère ne regardait pas anxieusement ... ». Dans la phrase (13b), l'adverbe détaché, devenu extra-prédicatif qualifie de préférence le sujet. Ici, *anxieusement* ne qualifie plus uniquement *regardait*, mais la relation complète entre *la mère* (le sujet) et ce qu'elle fait (regarder son fils jouer). Si l'adverbe intra-prédicatif est incident au verbe seul, l'adverbe extra-prédicatif est incident au prédicat, plus précisément à la relation sujet-prédicat. Cela implique que l'adverbe a une portée plus large, donnant une perspective sur *l'état ou l'attitude du sujet* (la mère est anxieuse). Ainsi, le déplacement de l'adverbe modifie son champ d'action : intra-prédicatif = centré sur le verbe ; extra-prédicatif = centré sur la relation sujet-prédicat.

L'exemple suivant montre également que la position de l'adverbe affecte sa portée, mais, ici, contrairement à l'exemple précédent, dans la phrase (13b) l'adverbe ne peut pas qualifier le sujet ou le prédicat, il ne peut qualifier que l'ensemble qu'ils forment :

(14) a. *Paul empoigna **brutalement** son fils à l'épaule et le secoua.*

b. ***Brutalement**, Paul empoigna son fils à l'épaule et le secoua.*

Dans la phrase (14a), l'adverbe *brutalement* est intra-prédicatif, ce qui signifie qu'il décrit la manière dont l'action a été réalisée. En l'occurrence, il qualifie la manière d'empoigner : l'empoignade est brutale ou violente. Il exerce sa portée sur le verbe *empoigna* et, dans une certaine mesure, indirectement, sur le sujet *Paul*, en indiquant que celui-ci agit de façon brutale. Dans la phrase (14b), l'adverbe *brutalement* est extra-prédicatif. Il ne décrit plus la manière dont Paul empoigne son fils, mais plutôt la manière dont l'ensemble de l'action survient. *Brutalement* devient alors une indication temporelle ou événementielle, suggérant que l'action (empoigner et secouer) s'est produite de façon soudaine ou inattendue. Il s'applique donc au prédicat entier (la relation entre le sujet et l'action) et non au seul verbe. En résumé, la position de l'adverbe modifie sa fonction et son interprétation : placé à l'intérieur de la phrase, il qualifie l'action, tandis qu'en début de phrase, il caractérise la survenance globale de l'évènement.

3.2. De la position extra-prédicative au fonctionnement exophrastique

L'adverbe peut avoir une portée exophrastique, c'est-à-dire qu'il ne se rattache pas directement à un élément précis de la phrase (verbe, sujet, prédicat, etc.), mais porte sur tout ou partie de l'énoncé en exprimant

un point de vue externe, généralement celui de l'énonciateur. L'adverbe exophrastique dépasse ainsi le cadre strict de la phrase pour traduire l'attitude ou l'évaluation du locuteur sur son propre discours. Son enjeu principal n'est pas l'incidence, c'est-à-dire l'élément grammatical auquel il se rapporte, mais plutôt sa portée : ce sur quoi il apporte une information. De ce fait, il est incident à la phrase ou à une partie de celle-ci, intervenant comme un « construit » distinct. En ce qui concerne la portée des adverbes, C. Guimier (1993) analyse plusieurs cas :

a) Portée sur le dit

(15) **Heureusement**, Pierre est venu.

(= il est heureux que Pierre soit venu).

La paraphrase montre le fait que le contenu de l'adverbe affecte bien la phrase dans sa globalité. C'est le contenu propositionnel qui est évalué par l'adverbe. Ici, l'adverbe *heureusement* exprime une évaluation du fait exprimé dans la phrase « Pierre est venu ». L'adverbe influence ainsi le sens global de la proposition en y ajoutant un jugement, en l'occurrence une appréciation positive.

b) Portée sur le dire

(16) **Brièvement**, voici les données du problème.

(Je vais parler brièvement)

Ici l'adverbe *brièvement*, appelé adverbe métalinguistique, est orienté à la fois vers le locuteur et vers l'interlocuteur, ce dernier recevant des instructions pour le décodage de l'énoncé. Cet adverbe indique comment l'énoncé doit être interprété : il ne modifie pas le contenu (*les données du problème*), mais précise la façon dont l'information est présentée, c'est-à-dire de façon concise.

c) Portée sur la visée de discours

Le locuteur peut, grâce à certains adverbes en particulier, caractériser ou commenter sa visée de discours. Par exemple dans

(17) *Linguistiquement*, cet exemple est intéressant.

L’adverbe *linguistiquement* sert à encadrer le discours en indiquant sous quel angle ou dans quel cadre particulier la phrase doit être comprise. Cet adverbe délimite ainsi le domaine d’application de la prédication qui suit : l’exemple en question peut ne pas être intéressant en général, mais il l’est lorsqu’on l’analyse dans une perspective linguistique. Dans ce contexte, l’adverbe agit comme un marqueur métadiscursif, orientant l’interprétation de l’énoncé et précisant la visée ou l’intention communicative du locuteur. Cette portée dépasse souvent le simple rattachement à un élément syntaxique précis pour porter sur la phrase entière ou sur la visée globale du discours.

4. Les déterminants des possibilités de position et de portée

Tous les adverbes ne peuvent pas adopter l’ensemble des comportements que nous avons décrits plus haut. Certains de ces comportements sont conditionnés par les propriétés des adverbes. On peut donc catégoriser les adverbes à partir des comportements auxquels ils se prêtent, en termes de position et de portée, afin de déterminer les propriétés qui autorisent ou non tel ou tel comportement.

4.1. Des différences de flexibilité en termes de portée

Analysant la portée de l’adverbe, H. de Chanay (1994) relève que le rapport entre l’apport – en l’occurrence l’adverbe – et le support peut s’opérer de différentes façons. Une première distinction oppose les adverbes « orientés vers le sujet » (Guimier, 1991) qui ne qualifient le sujet qu’en tant qu’engagé dans une certaine action et les adverbes «

orientés vers le verbe » qui ne qualifient l'action qu'en tant qu'effectuée par un certain sujet. Par exemple, un adverbe uniquement orienté vers le sujet, comme *courageusement* dans

(18) *Elle a répondu **courageusement**.*

Met l'accent sur l'état ou la disposition du sujet (son courage) engagé dans l'action de répondre, sans décrire la manière dont l'action elle-même est exécutée. En revanche, un adverbe uniquement orienté vers le verbe, comme *rapidement* dans

(19) *Il a couru **rapidement**.*

Qualifie strictement la manière dont l'action (courir) est réalisée, sans impliquer nécessairement une caractéristique du sujet.

S'appuyant sur les analyses de R. Quirk et S. Greenbaum (1973) ainsi que d'O. Ducrot (1984, 1995), Ch. Molinier (2009) observe qu'« *il semble légitime de distinguer deux grandes classes d'adverbes, ceux qui concernent l'acte d'énonciation et ceux qui concernent le contenu de l'énoncé* » (p. 9). Cette distinction oppose donc deux types d'adverbes : d'une part, ceux qui « *commentent le contenu de l'énoncé* », c'est-à-dire qui peuvent porter soit sur un constituant, soit sur l'énoncé entier (l'adverbe affecte le contenu de ce qui est dit) ; d'autre part, ceux « *qui véhiculent le commentaire du locuteur sur la forme de ce qu'il dit, définissant en quelque sorte sous quelles conditions il parle* » (Quirk & Greenbaum, 1973, p. 242, cité dans Molinier, 2009, p. 9), c'est-à-dire qui portent sur l'énonciation (l'adverbe affecte l'acte même de dire, autrement dit, le positionnement du locuteur par rapport à son discours). Ainsi, la première catégorie concerne les adverbes à portée sur le *contenu* de l'énoncé, tandis que la seconde regroupe ceux qui portent sur *l'énonciation* elle-même. L'exemple suivant illustre le fonctionnement de la première classe d'adverbes :

(20) a. *Seul Pierre parlait **mystérieusement**.*

b. ***Mystérieusement**, seul Pierre parlait.*

Dans la phrase (20a), l'adverbe *mystérieusement* modifie directement le verbe *parler* et indique la manière dont Pierre parlait. Il qualifie donc l'action effectuée par le sujet : Pierre, en tant qu'agent de l'action, parle d'une façon *mystérieuse*. Dans la phrase (20b), l'adverbe *mystérieusement*, placé en tête de phrase, porte sur l'ensemble de l'énoncé. Il ne caractérise plus directement la manière de parler de Pierre, mais exprime un jugement sur le fait que seul Pierre ait parlé, comme si le locuteur trouvait cela *mystérieux*. On peut reformuler cette phrase par : « Il est mystérieux que seul Pierre ait parlé ». Cela signifie que le fait que Pierre ait été le seul à parler est perçu comme *mystérieux*. En revanche, il serait incorrect de reformuler la phrase par « Je suis mystérieux en disant que seul Pierre a parlé », *ce qui* montre que l'adverbe *mystérieusement* ne qualifie pas ici l'acte d'énonciation (le fait de dire la phrase), mais bien le contenu de ce qui est dit, donc *l'énoncé*. Ainsi, ce n'est pas Pierre lui-même qui est décrit comme *mystérieux*, ni même la manière dont il parle, mais plutôt la situation elle-même : le fait que lui seul ait pris la parole est jugé *intrigant*. En un mot, dans (20a), l'adverbe porte sur le rapport de *Pierre* à *parler*, tandis que dans (20b), l'adverbe porte sur le rapport que le locuteur - énonciateur entretient, non avec son propre dire, mais avec le fait que *Pierre* parle. Examinons d'autres exemples :

(21) a. *Pierre parla **confidentiellement** à Marie.*

b. ***Confidentiellement**, Pierre ferait mieux de se taire.*

c. ***Franchement**, je te l'ai dit franchement.*

Dans la phrase (21a), l'adverbe *confidentiellement* qualifie la manière dont Pierre parlait. Il modifie donc directement le verbe *parler* et précise que l'échange s'est déroulé dans un cadre discret ou secret. En

revanche, dans la phrase (21b), *confidentiellement* ne caractérise plus la manière d’agir de Pierre, mais la façon dont l’énoncé est formulé. L’adverbe porte ici sur l’acte de dire du locuteur, signalant qu’il exprime cette opinion sous le sceau de la confiance. Cette phrase peut être reformulée ainsi : « Je te dis confidentiellement que Pierre ferait mieux de se taire ». L’adverbe concerne donc l’énonciation elle-même. La phrase (21c) met en évidence un phénomène similaire. La première occurrence de *franchement* introduit l’énoncé et se rapporte à la manière dont le locuteur exprime son discours, tandis que la seconde modifie le verbe *dire*, soulignant que l’information a été donnée de façon directe et sincère. Une reformulation possible serait : « Je suis franc en te disant que je te l’ai dit franchement ». Cela montre que la première occurrence concerne *l’énonciation*, tandis que la seconde porte sur l’action elle-même.

Ainsi, les phrases (21b) et (21c) illustrent une distinction essentielle : lorsque l’adverbe est placé en début de phrase, il tend à qualifier le *dire*, donc *l’énonciation*, c’est-à-dire l’acte de parole du locuteur. Autrement dit, l’adverbe prend une valeur énonciative, indiquant l’attitude du locuteur envers ce qu’il dit. En revanche, lorsqu’il est inséré dans la phrase, il modifie généralement le verbe et précise la manière dont l’action est réalisée. Cette distinction met en lumière l’ambiguïté et la richesse des adverbes en français, qui peuvent opérer à différents niveaux du discours.

4.2. Des propriétés sémantiques qui rendent possible la flexibilité de la portée

Cela étant, on peut comprendre ce qui précède de deux manières, selon qu’on a affaire plutôt à des adverbes *aléthiques* (ceux qui portent sur l’énoncé lui-même) ou à des adverbes *épistémiques* (ceux qui portent sur l’énonciation). Dans le premier cas, l’adverbe porte sur la relation entre l’énoncé et sa vérité :

(22) **Curieusement**, seul Jean parlait.

(= il est curieusement vrai que seul Jean parlait).

L'adverbe *curieusement* ne décrit pas la manière de parler de Jean mais le fait même que seul Jean parlait ; il exprime ainsi une appréciation sur la vérité de l'énoncé, portant sur la relation entre *seul Jean parlait* et *être vrai*, relation qui serait qualifiée de *curieuse*.

Dans le deuxième cas, les adverbes portent sur la relation entre la situation décrite par l'énoncé et le fait qu'elle se produise :

(23) **Mystérieusement**, il pleut.

(= il est mystérieux qu'il se produise qu'il pleuve)

Ici, l'adverbe *mystérieusement* ne décrit pas la manière dont la pluie tombe, mais souligne l'étrangeté même de son occurrence et qualifie de *mystérieux* la relation entre l'événement (la pluie) et le fait de se produire.

Dans le cas de l'adverbe qui porte sur *l'énonciation*, la situation à laquelle l'adverbe attribue une propriété est celle où l'énonciateur est engagé dans un procès particulier (parler).

(24) **Sincèrement**, tu es belle.

(= je te dis sincèrement que tu es belle)

Ici, l'adverbe *sincèrement* indique le rapport de **l'énonciateur** à son propre acte de parole. Ainsi, l'adverbe qualifie l'intention de celui qui parle comme si le locuteur disait : « je te dis sincèrement que tu es belle ».

En effet, lorsque l'adverbe porte sur un constituant (par exemple un verbe, un adjectif ou un complément), la situation qualifiée est celle décrite par l'énoncé. Lorsqu'il porte sur l'énoncé, l'adverbe qualifie la relation entre cet énoncé et sa vérité, le considérant sous un angle

logique ou modal. Enfin, lorsqu'il porte sur l'énonciation, la situation qualifiée correspond au rapport de l'énonciateur à son acte de parole, c'est-à-dire la manière dont il assume ce qu'il dit.

Les adverbes qui peuvent porter sur l'énoncé partagent souvent une origine adjectivale dans le champ sémantique des opérations intellectuelles ou des modalités de jugement, tels que *logiquement*, *probablement* ou *évidemment*. Ils évaluent ainsi l'énoncé du point de vue de sa vérité ou de sa validité logique. En revanche, les adverbes qui peuvent porter sur l'énonciation forment une catégorie homogène, regroupant des termes décrivant des comportements verbaux ou des attitudes du locuteur, comme *franchement*, *honnêtement* ou *sincèrement*. Ces adverbes caractérisent la manière dont l'énonciateur assume son discours. En résumé, les premiers sont liés à la vérité de l'énoncé, tandis que les seconds concernent l'attitude de celui qui parle.

4.3. Une flexibilité syntaxique qui permet la flexibilité de la portée

En raison de leurs propriétés sémantiques et de leur capacité à avoir une autonomie syntaxique, certains adverbes peuvent étendre leur portée au-delà du niveau de l'énoncé. Il existe en effet des adverbes qui normalement ne portent pas sur *l'énonciation*, mais le font toutefois dans le cas où ils constituent à eux seuls une forme syntaxiquement complète. C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 79) note en effet que *certaines adverbes, en fonction de leur position et de leur autonomie syntaxique, cessent de qualifier un procès et prennent une valeur énonciative, marquant l'attitude du locuteur envers son propre discours*. Ainsi, *doucement*, *lentement*, *calmement*, lorsqu'ils sont employés seuls comme énoncés complets, et que le référent le plus pertinent est une situation de communication, portent sur *l'énonciation* d'un actant qui paraît toujours être l'énonciateur de l'énoncé précédent. Autrement dit, ces adverbes, lorsqu'ils sont isolés et qu'ils se réfèrent à

une situation de communication, changent de fonction : au lieu de décrire une action, ils commentent la façon dont l'échange doit se dérouler, et donc relèvent de *l'énonciation* :

(25) ***Doucement***. *Je n'arrive pas à suivre.*

Ici, *doucement* ne signifie pas « de manière douce » en lien avec un verbe. Il s'agit plutôt d'une injonction implicite adressée à l'interlocuteur, lui demandant de parler ou d'agir plus lentement, donc d'une indication sur *l'énonciation*. Dans cet usage, l'adverbe devient un commentaire sur la façon dont le locuteur souhaite que l'échange se déroule.

Traditionnellement classé comme adverbe, le marqueur *encore* présente une diversité d'emplois et peut remplir plusieurs fonctions syntaxiques et sémantiques. (Mosegaard Hansen, 2002). Il peut agir comme marqueur *interpropositionnel*, reliant deux propositions à la manière d'un connecteur logique, ou comme marqueur *intrapropositionnel*, intervenant seul à l'intérieur d'une proposition où il peut porter sur divers constituants.

Selon Mosegaard Hansen (2002), *encore* appartient aux adverbes phasiques : sa polysémie s'organise autour de deux emplois aspectuels principaux – *le continuatif* (persistance d'un état, avec une transition possible mais non réalisée vers la phase opposée) et *l'itératif* (répétition ou réactivation d'un état après une transition préalable). Cette ambiguïté aspectuelle révèle la flexibilité sémantique de l'adverbe, qui peut, selon le contexte, marquer la continuité ou la récurrence d'une action.

(26) a. *Il est **encore** en vie.* (continuatif)

(= il vit toujours.)

b. *Vous vous êtes **encore** trompé.* (itératif)

(= l'erreur s'est produite plusieurs fois.)

Ces exemples illustrent que *encore* exprime soit la continuité d'un état, soit la récurrence d'une action : dans (26a), il a une valeur *continuative*, indiquant que l'état de vie persiste ; dans (26b), il a une valeur *itérative*, signalant la récurrence de l'erreur.

L'adverbe *encore* peut également porter aussi sur un circonstant temporel. Il précise une information temporelle en renforçant la continuité ou la répétition :

(27) *Hier **encore**, la pluie tombait sur l'allée ses gouttes fines et régulières.*

Ici, *encore* renforce l'idée que l'état décrit (la pluie qui tombe sur l'allée) était vrai jusqu'à hier. Syntaxiquement, il est incident au circonstant de temps *hier* ; ensemble, ils constituent un groupe circonstant. La permutation de *encore* à gauche du circonstant « Encore hier, la pluie tombait ... » conserve le même sens tout en mettant en relief l'adverbe. D'autres déplacements du groupe circonstants, à l'intérieur de la proposition restent également acceptables sans altérer le sens :

- *La pluie, hier encore, tombait ses gouttes fines et régulières ;*
- *La pluie tombait, hier encore, ses gouttes fines et régulières ;*
- *La pluie tombait ses gouttes fines et régulières, hier encore.*

Selon Mosegaard Hansen (2002), ces permutations n'affectent pas la valeur « vériconditionnelle » (Martin, 1990), mais peuvent mettre en relief un constituant ou servir de marqueur de focus. L'emploi temporel de *encore* dérive ainsi d'une extension de son usage aspectuel, et sa mobilité positionnelle reflète cette évolution interprétative.

Ces tests permettent de confirmer une hypothèse sur l'incidence de *encore*. Il convient de bien distinguer les tests des critères de reconnaissance. Ces derniers doivent être formulés sous la forme

conditionnelle : « si tels indices sont présents, alors telle incidence est avérée ». Les principaux indices déterminant l'incidence de *encore* incluent :

- sa position par rapport au circonstant (ex. *Hier encore* vs. *Encore hier*),
- la place du circonstant dans la proposition (ex. *Hier encore, il faisait chaud* vs. *Il faisait chaud hier encore*),
- la ponctuation éventuelle autour du circonstant (ex. *Hier encore, il faisait chaud* ; *Hier encore il faisait chaud*).

Il convient de signaler que la ponctuation, en isolant *encore* et le circonstant, constitue un indice décisif pour déterminer la portée de l'adverbe : la présence d'une virgule indique que *encore* appartient au même groupe syntaxique que le complément de temps et opère ainsi en tant qu'adverbe de temps, tandis que l'absence de ponctuation ou la distance empêche cette interprétation et tend à faire de *encore* un opérateur aspectuel sur le prédicat (Mosegaard Hansen, 2002).

C. Fuchs (1993, pp. 253-255) distingue deux types de cas :

- les cas *univoques*, où ces indices permettent de déterminer avec certitude l'incidence de *encore* au circonstant,
- les cas *plurivoques*, où ces indices ne sont pas exclusifs et laissent place à plusieurs interprétations possibles de l'adverbe.

Au plan sémantique, l'emploi temporel de *encore* exprime un rapport de temps (jusqu'à hier), distinct de son emploi aspectuel qui peut être :

- continuatif (ex. *Il est encore en vie*)
- itératif (ex. *Vous vous êtes encore trompé*)

Dans les cas *univoques* où *encore* est incident à un circonstant temporel (ex. *Aujourd'hui, ce soir, le 25 janvier dernier*), la position contiguë

de *encore* au circonstant constitue une condition nécessaire pour qu'il soit incident à ce constituant et à lui seul. Lorsque *encore* est situé à distance d'un circonstant temporel, une telle incidence est impossible :

- (28) a. *Ils furent **encore** nombreux, ces citoyens, à manifester leur refus de la guerre, le 25 janvier dernier.*
- b. *Le 25 janvier dernier **encore**, ils furent encore nombreux, ces citoyens.*

Dans la phrase (28a), l'adverbe *encore* est incident au prédicat, c'est-à-dire qu'il affecte le verbe ou l'action de la phrase. Il agit comme un opérateur aspectuel, insistant sur la répétition ou la continuité de l'action elle-même. Ici, *encore* indique que la situation se répète ou continue, suggérant qu'il y avait déjà eu des manifestations similaires auparavant. Dans la phrase (28b), *encore* est incident au circonstant, c'est-à-dire qu'il affecte un complément de temps dans la phrase. Il modifie « le 25 janvier dernier », signifiant « jusqu'à cette date », indiquant que l'événement se prolonge ou trouve encore une occurrence ce jour-là.

La ponctuation constitue également un indice univoque permettant de déterminer l'incidence de *encore*. La présence d'une ponctuation isolant *encore* et le circonstant du reste de la proposition constitue un indice suffisant pour décider qu'ils forment ensemble un groupe circonstant, dans lequel l'adverbe est incident au complément de temps. Une telle ponctuation se rencontre lorsque le groupe circonstant se trouve en début ou en milieu de proposition.

- (29) *Ce soir **encore**, il tient à mettre en garde le public...*

Dans cet exemple, *encore* insiste sur *ce soir*, signifiant « comme les autres soirs précédents », et souligne ainsi la récurrence de l'action dans le temps.

- (30) *Lorsqu'on lui demande -encore maintenant- de parler de son expérience du Liban, Nadia préfère éviter d'en parler.*

L'adverbe *encore*, entouré de tirets, équivaut ici à « encore maintenant », mettant en évidence la persistance de la situation jusqu'au présent.

Les autres positions de *encore*, avant ou après un circonstant et en l'absence d'une ponctuation isolant explicitement le groupe circonstant, constituent des indices non univoques de l'incidence de l'adverbe :

- (31) *Aujourd'hui encore un rendez-vous importun.*

Sans ponctuation, il est incertain si *encore* se rapporte à *aujourd'hui* (auquel cas il exprime une continuité temporelle) ou à *un rendez-vous* (auquel cas il exprime la répétition d'un événement). Pour lever l'ambiguïté, on peut ponctuer différemment :

- *Aujourd'hui encore, un rendez-vous importun.*

où *encore* affecte *aujourd'hui* et signifie « comme d'autres jours ».

- *Aujourd'hui, encore un rendez-vous.*

mais ici *encore* affecte *un rendez-vous*, signifiant que l'action de fixer un rendez-vous se répète.

Il arrive dans certains cas que *encore* ne soit incident à aucun circonstant contigu, mais à un circonstant implicite. Cela se produit lorsque *encore* est isolé par la ponctuation, sans être rattaché directement à un constituant précis, ni au prédicat ni à un complément de temps. Il est alors interprétable par « jusqu'au moment considéré ».

- (32) *Les effets de contagion imprègnent, encore, les comportements personnels et sociaux.*

Dans cet exemple, la présence des virgules autour de *encore* indique que l'adverbe n'est ni incident au prédicat *imprègnent* ni à un

circonstant temporel précis. Il peut être reformulé par « encore maintenant », soulignant une continuité jusqu'au présent. Sans les virgules, l'adverbe serait incident au verbe et fonctionnerait alors comme opérateur aspectuel sur le prédicat « continuent à imprégner ». Avec les virgules, l'adverbe se présente comme un équivalent de « encore maintenant », c'est-à-dire comme un groupe circonstant à lui tout seul, et fonctionne alors comme opérateur temporel.

Si la portée se caractérise, au niveau d'une syntaxe de constituants, en termes d'incidence d'un terme, en revanche au niveau de l'interprétation, C. Fuchs (1993, p. 282) parle de « champ » pour désigner le ou les domaines sur lesquels on fait porter l'opérateur correspondant au terme considéré. Lorsque *encore* est univoquement incident à un circonstant temporel qui lui est contigu, le domaine de l'opérateur *encore* est assimilable au domaine temporel, contrairement aux cas d'incidence univoque au verbe, où le domaine est assimilable au domaine aspectuel.

Ainsi, syntaxiquement (incidence au circonstant ou au prédicat) et sémantiquement (valeur temporelle ou valeur aspectuelle), ces deux emplois de *encore* se différencient nettement. L'adverbe joue un rôle fondamental dans l'organisation du sens d'une phrase, oscillant entre une valeur temporelle et une valeur aspectuelle. Son incidence – c'est-à-dire l'élément de la phrase sur lequel il agit – dépend étroitement de sa position et de la ponctuation qui l'accompagne.

L'analyse syntaxique et sémantique de *encore* montre ainsi une distinction claire entre son incidence à un complément de temps – où il opère dans le domaine temporel – et son incidence à un verbe – où il relève du domaine aspectuel. Ce double fonctionnement illustre la subtilité de son interprétation, guidée par la structure de la phrase et l'usage de la ponctuation.

Enfin, Mosegaard Hansen (2002) montre que la polysémie de *encore*, dans ses emplois aspectuels, temporels, quantifiants, comparatifs et concessifs, résulte de conventions pragmatiques et d'extensions diachroniques, intégrées dans une structure sémantique commune. Sa flexibilité positionnelle et le rôle de la ponctuation restent essentielles pour l'interprétation de ces nuances (Mosegaard Hansen, 2002).

Tableau récapitulatif des tests et emplois des adverbes

Test / Emploi	Description / Fonctionnement	Exemple(s)	Portée / Incidence observée
Test de permutation	Déplacer l'adverbe pour observer le changement de portée ou d'incidence.	(a) <i>Il a parlé franchement.</i> (b) <i>Franchement, il a parlé.</i>	(a) Sur le verbe (manière), (b) sur l'énoncé (jugement du locuteur)
Test de paraphrase	Reformuler la phrase pour identifier l'élément modifié par l'adverbe.	<i>Il a répondu courageusement</i> → <i>Il était courageux en répondant.</i>	Portée sur le sujet engagé dans l'action
Test de ponctuation	Utiliser la virgule ou les tirets pour isoler l'adverbe et observer sa portée.	<i>Hier encore, il pleuvait.</i> <i>Il pleuvait, hier encore.</i>	Incidence sur le circonstant ou sur le prédicat selon la position
Test de contiguïté	Vérifier si l'adverbe est adjacent au constituant qu'il modifie.	<i>Encore hier, il faisait chaud.</i>	Incidence sur le circonstant temporel
Emploi intra-prédicatif	L'adverbe est intégré au prédicat verbal, modifiant le verbe ou un de ses constituants.	<i>Elle marche lentement.</i>	Portée sur le verbe (manière d'agir)
Emploi extra-prédicatif	L'adverbe est détaché, souvent en tête de phrase, modifiant l'ensemble du prédicat ou l'énoncé.	<i>Heureusement, il a réussi.</i>	Portée sur l'énoncé (jugement du locuteur)

Alternance adverbe / adjectif	Substitution possible entre adverbe et adjectif selon la nature de la modification.	<i>Il est parti joyeusement / Il est parti joyeux.</i>	Adverbe : sur l'action et le sujet ; adjectif : sur le sujet uniquement
Test d'ambiguïté sémantique	Observer les cas où la portée de l'adverbe reste ambiguë selon le contexte ou la structure.	<i>Curieusement, seul Jean parlait.</i>	Portée sur l'énoncé (jugement sur la situation)

Conclusion

L'analyse du fonctionnement des adverbes en français, à travers les concepts d'incidence et de portée, a permis de révéler la richesse et la complexité de cette catégorie grammaticale souvent perçue comme marginale. En distinguant l'incidence, qui concerne la relation syntaxique entre l'adverbe et l'élément qu'il modifie, de la portée, qui renvoie à l'étendue sémantique de son influence, cette étude a démontré que l'adverbe occupe une place centrale dans la structuration du sens et la modulation du discours.

L'examen des adverbes en *-ment* a mis en lumière la diversité de leurs emplois, qu'ils soient *intra-prédicatifs* ou *extra-prédicatifs*, ainsi que la possibilité d'alternance avec l'adjectif selon la nature de la modification apportée au verbe, au sujet ou à l'objet. Cet article a également souligné le rôle fondamental de la position de l'adverbe dans la phrase, qui, sans déterminer entièrement sa portée, l'oriente de façon significative. Les exemples analysés ont illustré la capacité des adverbes à nuancer l'énoncé, à élargir ou restreindre leur champ d'action et à contribuer à la construction d'une signification plus fine et plus précise.

La distinction entre incidence et portée a permis de mieux comprendre les éventuelles discordances entre l'élément syntaxiquement modifié et l'élément sémantiquement affecté, ouvrant ainsi la voie à une analyse plus subtile des mécanismes linguistiques à l'œuvre dans la phrase

française. L'étude de l'alternance entre adverbe et adjectif a également mis en évidence l'importance de prendre en compte la dimension contextuelle et interprétative dans l'analyse grammaticale.

Par ailleurs, l'examen de cas particuliers, tels que l'adverbe « encore », a illustré la flexibilité positionnelle et la richesse sémantique de certains adverbes : selon sa position dans la phrase, « encore » peut exprimer la répétition, la continuité, l'addition ou l'intensification, et sa portée peut s'étendre du verbe à l'ensemble de l'énoncé. Ce type d'adverbe met particulièrement en lumière la nécessité d'articuler position, incidence et portée pour saisir la subtilité de l'interprétation adverbiale en français.

En définitive, cette recherche contribue à réhabiliter l'adverbe en tant que catégorie essentielle à la précision et à la richesse expressive de la langue française. Elle offre des outils d'analyse utiles non seulement pour la description linguistique, mais aussi pour l'enseignement de la grammaire et la compréhension des mécanismes de la communication.

Toutefois, plusieurs pistes de recherche méritent d'être explorées à l'avenir. Il serait pertinent, par exemple, d'étudier la variation de l'incidence et de la portée des adverbes selon les registres de langue, à l'oral comme à l'écrit. Une analyse comparative avec d'autres langues romanes pourrait également enrichir la réflexion sur la spécificité du fonctionnement adverbial en français. En outre, il serait particulièrement intéressant d'examiner l'influence de la position, de la portée et de l'incidence des adverbes sur la traduction vers d'autres langues. En effet, les choix syntaxiques et sémantiques liés aux adverbes, ainsi que leur interprétation contextuelle, peuvent poser des défis spécifiques lors du passage d'une langue à une autre, notamment lorsque les systèmes adverbiaux diffèrent. Une telle perspective traductologique permettrait de mieux cerner les enjeux de fidélité, d'équivalence et de nuance dans le transfert interlinguistique.

Références bibliographiques

I. Ouvrages :

- Ducrot, O. (1984). *Le Dire et le dit*. Paris : Éditions de Minuit.
- Grundt, L. O. (1972). *Études sur l'adjectif invarié en français*. Bergen-Oslo : Universitets-forlaget.
- Guillaume, G. (1973). *Principes de linguistique théorique*, recueil de textes inédits préparé en collaboration sous la direction de Roch Valin. Paris : Klincksieck.
- Guimier, C. (1993). *1001 circonstants*. Caen : ELSAP.
- Guimier, C. (1996). *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*. Paris : Ophrys.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Moignet, G. (1974). *Études de psycho-systématique française*. Paris : Klincksieck.
- Wilmet, M. (2003). *Grammaire critique du français*. Bruxelles : Duculot.

II. Articles

- de Chanay, H. (1994). Franchement, je te l'ai dit franchement ! Prolégomènes à une approche notionnelle, sémantique et pragmatique de l'adverbe français. In *Les classes de mots. Tradition et perspective* (pp. 313-335).
- Ewane, C. F. (2013). Narrativité et modalisation adverbiale dans Brouillon de vie de Angéline Solange BONONO ». In *Critique et réception des littératures francophones. Perspectives littéraires et esthétiques* (pp. 97-106). Paris : L'Harmattan.
- Fuchs, C. (1993). Position, portée et interprétation des circonstants. Encore et les circonstants de localisation temporelle. In C. Guimier (ed.), *1001 circonstants* (pp. 253-28). Caen : Presses Universitaires de Caen.

- Molinier, C. (2009). Les adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier. *Langue Française*, 165, 9-21.
- Nølke, H. (1990). Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification. *Langue française*, 88, 12-27.

III. Articles et ressources en ligne

- Cervoni, J. (1990). La partie du discours nommée adverbe. *Langue française*, 88, 5-12. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/igram_0222-838_1998_num_78_1_2862_t1_0066_0000_2 (consulté le 26 mars 2024).
- de Chanay, H. (1998). Compte rendu de : Claude Guimier, *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment* (Ophrys, 1996). *L'Information Grammaticale*, 78, 66-67. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1998_num_78_1_2862_t1_0066_0000_2 (consulté le 19 avril 2024).
- Dolors, C. G. (2003). *Les adverbes composés*. [Thèse de doctorat, Université Autonome de Barcelone]. [En ligne] <https://www.tdx.cat/bitstream/handle/10803/4924/dcg1de1.pdf?sequence=3.xml> (consulté le 27 mars 2024).
- Ferreres Maspla, F. (1994). L'incidence guillaumienne : puissance explicatrice, insuffisances, dépassements. In J. R. Corcuera, M. Djian & A. Gaspar (Dirs.), *La lingüística francesa, situación y perspectivas a finales del siglo XX / La linguistique française : bilan et perspectives à la fin du XXe siècle* (pp. 149-163). Zaragoza : Departamento de Filología Francesa de la Universidad de Zaragoza. [En ligne] <https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4034012.pdf> (consulté le 29 mars 2024).
- Goux, M. (2021, 24 mai). Sur les adverbes : syntaxe générale. *Questions de langue*. [En ligne] <https://questionsdelangue.wordpress.com/2021/05/24/sur-les-adverbes-syntaxe-generale/> (consulté le 13 juin 2024).

- Marandin, J.-M. (1999). *Grammaire de l'incidence*. [En ligne] http://www.llf.cnrs.fr/sites/llf.cnrs.fr/files/u63/grammaire_incidence.pdf (consulté le 27 mars 2024).
- Martin, R. (1990). Pour une approche vériconditionnelle de l'adverbe bien. *Langue Française*, 88, 80-89. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1990_num_88_1_5754 (consulté le 22 mars 2024).
- Mosegaard Hansen, M.-B. (2002). La polysémie de l'adverbe encore. *Travaux de linguistique*, 44, 143–166. [En ligne] <https://shs.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2002-1-page-143?lang=fr> (consulté le 30 mars 2024).
- Van Raemdonck, D. (2001). Adverbe et préposition : cousin, cousine ? *Travaux de Linguistique*, 42-43, 59-70. [En ligne] https://shs.cairn.info/article/TL_042_059/pdf?lang=fr (consulté le 29 mars 2024).
- Vodenitcharova, M. (1992). *Portée de l'adverbe en français* [Mémoire de D.E.A., Université Lumière - Lyon II, École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques]. [En ligne] <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62760-portee-de-l-adverbe-en-francaismemoire.pdf> (consulté le 20 juin 2024).

IV. Dictionnaires

- Dubois, J. & al. (2002). *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Ducrot, O. & Schaeffer, J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Editions du Seuil.

ⁱ- Voir le tableau récapitulatif regroupant les tests et les emplois des adverbes, p. 29.